
Conseil Municipal du 19 septembre 2023
Procès-Verbal

Convocation : le 12 septembre 2023

Le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour **le mardi 19 septembre 2023 à 19h00**

Ordre du Jour :

- ✧ Désignation du secrétaire de séance
- ✧ Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2023
- ✧ Délibération autorisant le Maire à solliciter l'aide du Département concernant l'achat du terrain Chemin du Champ de Foire
- ✧ Programme des coupes ONF 2024
- ✧ Locations : Chalet de la Tatte, appartements la Fruitière
- ✧ Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à partir de 2024
- ✧ Astreinte de déneigement
- ✧ Devis à valider
- ✧ Constitution équipe : rénovation de l'église et déplacement du grenier

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 19 septembre 2023, à 19H00, sous la présidence de M. Pierre Chautemps, Maire de Burdignin.

Etaient présents : Annie Bel, Katia Dupraz, Stéphanie Falcone, Alexandre Rosay, Philippe Donche, Marianne Carrier, Mickaël Desalmand, Christian Nambride, Carole Venant, David Frapsauce, Erick Dupuit

Absents excusés : Christine Billieux (a donné procuration à Annie Bel), Hélène Duvillard (a donné procuration à Katia Dupraz), J-P Thevenod

** Désignation du secrétaire de séance*

Carole Venant est nommée secrétaire de séance.

** Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2023*

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents après avoir fait un rajout.

** Délibération autorisant le Maire à solliciter l'aide du Département concernant l'achat du terrain Chemin du Champ de Foire*

Monsieur le Maire souhaite solliciter auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie une subvention pour l'acquisition de la parcelle B1081 à Chemin du Champ de Foire. Les membres du conseil autorisent le Maire à demander l'aide du département et à signer tous les documents nécessaires à ces opérations.

** Programmes des coupes ONF 2024*

L'ONF a fait une proposition de coupes pour 2024, à savoir les parcelles B, U et D. Le conseil municipal valide cette proposition et choisit le mode de commercialisation en contrat de bois façonné (l'ONF se charge de l'exploitation, du cubage, de la commercialisation et du transport).

** Locations : Chalet de la Tatte, appartements de la Fruitière*

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux importants avant de remettre le chalet en location

** Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à partir de 2024*

Le conseil municipal décide de ne pas instaurer cette taxe en 2023

** Astreinte de déneigement*

Les membres du conseil sont informés qu'Arnaud, notre agent technique, s'occupera désormais du déneigement. Pour cela, il y a lieu de mettre en place un système d'astreintes d'exploitation au niveau du service technique.

Le conseil décide de mettre en place le système d'astreinte.

** Devis à valider*

Monsieur le Maire présente les différents devis pour commande de travaux et outillage. Les conseillers valident les devis suivants :

- Entreprise COLAS pour réfection de la chaussée « route du Nant » non pris en charge par le SRB pour un montant de 12 939.50 € HT
- Entreprise DECARROUX pour fourniture et pose d'un poteau incendie pour un montant de 2 820.00 € TTC
- SAMSE pour outillage technique d'un montant s'élevant à 2 251.07 € TTC

Suite à l'estimation de notre agent ONF, Monsieur le maire expose au conseil municipal la possibilité d'acquérir les parcelles B87 ; A798 ; A812 ; B321 ; B161 ; A733 ; A731 pour une surface de 2.4935ha au prix de 17 000 euros : l'ensemble du conseil municipal valide la proposition à ce prix.

** Constitution équipe : rénovation de l'église et déplacement du grenier*

Le conseil municipal décide de finaliser les travaux de la mairie (façades) avant de se lancer dans d'autres gros travaux sur les bâtiments communaux.

** Informations diverses :*

Katia Dupraz demande aux commissions de penser à l'écriture de leurs articles pour l'édition du Bornérand 2023.

Fin de la réunion à 21H30